

Comité de quartier Centre

1^{er} octobre 2025

En préambule du comité de quartier, les techniciens d'Île-de-France Mobilités (IDFM) étaient présents pour présenter aux habitants les grandes lignes du permis d'aménager du T7 qui sera déposé très prochainement.

Madame le Maire a rappelé que les principaux objectifs de ce permis d'aménager étaient d'avoir un tram végétalisé au maximum et de préserver les parcs.

Pour retrouver la présentation faite en comité de quartier, nous vous invitons à consulter le document projeté à cette occasion en [cliquant ici](#).

- Un point a été fait sur les travaux de réouverture de l'Orge pour rappeler que le calendrier du chantier est tenu. Les espaces nus seront végétalisés au printemps et à l'automne 2026. La remise en eau est prévue en janvier 2026. La phase 2, qui concerne l'aménagement de la place de l'Orge devant la halle du marché, est toujours programmée pour le printemps 2026, avec la réalisation des puits de lumière et la désimperméabilisation du parking. S'agissant de la troisième phase, il a été précisé que le Syndicat de l'Orge travaille en lien avec Île-de-France Mobilités pour l'aménagement du parking Leclerc et que des éléments plus détaillés seront présentés ultérieurement.

Questions diverses

- Quid du fonctionnement de la salle des mariages à Ducastel pendant les travaux ?
 - Après la mobilisation du Maire, il a été confirmé qu'aucun impact n'était à prévoir : la salle des mariages fonctionnera normalement, et l'accès à l'IFAC ainsi qu'aux associations sera maintenu.
- Une rénovation de la statue des Belles Fontaines est-elle prévue ?
 - Aucune rénovation n'est prévue, notamment car elle n'est pas impactée par les travaux. Il n'est pas envisagé à ce stade de demander des compensations à ce sujet.
- Le creusement du tunnel va-t-il assécher les sources présentes dans le parc ? Des impacts ont déjà été constatés sur les maisons de la rue Piver pendant les travaux de l'été 2025.
 - Une réunion dédiée à la rue Piver a été organisée le 16 octobre au cours de laquelle ont été abordés la question du permis d'aménager et les dommages potentiels sur les bâtiments. Un expert a été désigné et les habitants concernés peuvent constituer un dossier auprès d'IDFM si jamais ils ont constaté des dommages sur leur bien. Pour ceux concernés par un référé préventif, un courrier a été distribué avec les coordonnées de l'expert.

- Avenue d'Estienne d'Orves : quid de la circulation pendant et après les travaux ? Comment contenir tous les flux (voitures, bus, tram, cyclistes, piétons...) ?
 - Pour la phase travaux, il a été précisé que les travaux seront séquencés et que des déviations sont à l'étude. Le tram empruntera le tracé actuel de la ligne de bus 285, qui sera donc supprimée. Une restructuration globale du réseau de bus est prévue, avec pour objectif de maintenir un niveau de service équivalent. Ces études seront engagées ultérieurement. L'avenue d'Estienne d'Orves est ce qu'on appelle un site banalisé, c'est-à-dire qu'il y aura un partage de la voirie. Les véhicules légers et les bus circuleront sur la voie de tram. Seuls les vélos ne pourront pas circuler sur cet axe car leur présence est trop accidentogène du fait de la présence des rails.

- Et l'ancienne bâtisse entre la rue Piver et la rue Camille Flammarion, aujourd'hui terrain vague : que va devenir cette parcelle ?
 - Un bâtiment technique (poste de redressement pour l'alimentation du tramway) sera construit en 2029 sur ce site. En attendant, il servira de base vie pour le chantier.

- Quid des pistes cyclables ?
 - Plusieurs aspects sont à prendre en considération. L'objectif des pistes cyclables est de relier les trois quartiers, mais aussi de créer des connexions avec les villes voisines. Néanmoins, il faut prendre en compte les contraintes des travaux du tram T7. L'enjeu est de pouvoir créer des itinéraires pendant et après les travaux. Un travail a déjà été engagé par un cabinet mandaté par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Plusieurs ateliers ont été faits avec les habitants ; le schéma est en cours d'élaboration.